



Vente d'une maison empêchée par l'occupant illégitime

Par **piotrus**, le **30/07/2010** à **18:27**

Bonjour,

suite à une succession, une maison appartenant à la défunte doit me revenir et après l'avoir mise en vente, j'ai obtenu des acquéreurs

Mais cette maison est toujours occupée par une personne vivant depuis quelques années sous son toit, sans bail ni aucun lien de concubinage reconnu ou autre acte civil donc un simple compagnon et ce dernier refuse de quitter les lieux et réclame un bail en disant qu'il est protégé par la loi à cause de son âge (83 ans)

Il ne cherche pas d'autres lieux pour les louer et empêche la vente de ce fait

Quelle procédure doit-on employer afin qu'il libère la maison afin de réussir à la vendre normalement?

Par **fabienne034**, le **30/07/2010** à **19:02**

il a raison

pour tout savoir sur le bail d'habitation:

<http://www.fbls.net/contratlocationvide.htm>